

29969296 ADM
A l'attention de CBA MEJEAN, sans pièce jointe.

J'ai vu aujourdh'hui un MDR de reserve qui souhaite reprendre des activites et gagner du galon. Si vous l'acceptez pour affectation ultérieure au 99° et mise en compte au titre du rallye, ce que vous permettez de le faire ... et si

RMDM-CMD LYON
DMD du RHONE
CEPR 69 - Rallye

vous le jugez apte de
le promouvoir.

LYON le 16 novembre 1993

Amicalement

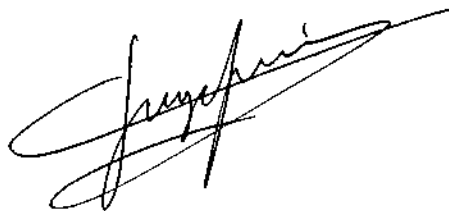


NOTE D'INFORMATION

Objet : Instruction facultative "rallye" pour le cycle 93/94 au CEPR 69.

- I - L'instruction en vue du rallye des cadres de Réserve, pour laquelle vous avez manifesté de l'intérêt lors de votre présentation au DMD du Rhône, est, depuis cette année, en priorité du ressort des régiments de Réserve, qui sont tenus d'y participer ; les CEPR conservant cependant la possibilité d'y envoyer des personnels non encore affectés en mobilisation, vous pouvez donc suivre cette instruction facultative si vous confirmez votre volontariat (voir coupon-réponse ci-joint).
- II - Pour cette activité, le CEPR 69 est soutenu par le 99° RI de SATHONAY, qui est aussi déjà le corps support du 299° RI. Pour réduire les charges du 99° RI, il a semblé logique de regrouper les deux unités de réserve "soutenues", pour la préparation en vue du rallye.
- III - La première séance groupée est prévue pour le 11 décembre prochain à 13h30 au Quartier de Castellane à SATHONAY. Le programme en est le suivant :
 - accueil des participants au poste de police par les cadres au 299° RI et au CEPR 69,
 - visite médicale d'aptitude,
 - perception des équipements (minimum nécessaire),
 - présentation du rallye et du programme d'entraînement.
- IV - La présente note, associée à un titre d'identité, vous servira de laissez-passer à l'entrée du Quartier de Castellane à SATHONAY.

Le Colonel S.J. GUERIN
Chargé de l'Instruction facultative
au CEPR du RHONE



DESTINATAIRES :

- DMD du RHONE (à titre de CR)
- EM RMDM-CMDL/BFI/RES
- 99° RI SATHONAY (2 ex dont 1 pour 299° RI)
- Tous cadres CEPR concernés